



Joël BRECHAIRE

12, Résidence Les Jardins du LINON

35190 Saint DOMINEUC

Tél. : 02 23 36 09 26 Portable : 06 12 48 15 62

Référence : MEF2 de pêche sous-marine - St Domineuc le : 11/01/2024

Chers amis,

La formation de Moniteur Fédéral 2^{ème} degré de Pêche sous-marine (MEF2 PSM) aura lieu en visioconférence entre le 14 mars pour la première visioconférence à la fin juin pour la dernière.

L'examen se fera en présentiel en octobre 2024.

Le lieu de l'examen sera décidé un peu plus tard en fonction de la disponibilité des jurys.

Conditions de candidature

- Avoir une licence FFESSM en cours de validité.
- Être en possession d'un certificat médical.
- Être titulaire du MEF1 depuis plus d'un an.
- Avoir participé à l'encadrement d'au moins 2 stages fédéraux.
- Avoir souscrit à une assurance complémentaire (loisir 1 à minima).
- Avoir le permis côtier.

Les épreuves :

Groupe 1

Le mémoire : Durée : 1 heure ; Notée sur 20 Coefficient 3.

Lors de son cursus, le candidat reçoit un sujet à traiter. Support qui a pour vocation de rentrer dans la base de données de supports pédagogiques fédéraux et être réutilisé en cours ou en stage fédéral. Lors du stage final le candidat devra exposer son travail au jury et au reste du groupe.

Groupe 2

Les épreuves écrites : Connaissance du monde sportif et de son environnement : Note sur 20 ; Coefficient 2.

- Responsabilité civile et pénale.
- L'éthique et l'éco-responsabilité.

- Les éléments nécessaires à l'organisation d'un stage fédéral. (Lieu, météo, matériel, sécurité, réglementation).

Groupe 3

Les épreuves de pédagogie : **Sujet imposé de pédagogie au 2^{ème} degré :**

Le candidat tire au sort un sujet à traiter au 2^{ème} degré. (Ex : donnez les éléments théoriques à votre MEF1 stagiaire afin qu'il puisse organiser une sortie en mer). Il a 30 minutes pour le préparer, puis 30 minutes pour l'exposer avec un membre du jury qui jouera le rôle du stagiaire.

Préparation : 30 minutes Passage : 30 minutes. Note sur 20 Coefficient 3.

Groupe 4

Entretien avec le jury : non noté

Organisation :

Cet examen est organisé au niveau national.

Le jury est composé :

- Du président de la commission nationale de la PSM ou son représentant.
- Du responsable des instructeurs nationaux PSM ou son représentant.
- Du responsable national de la formation.
- De plusieurs instructeurs nationaux PSM.
- De plusieurs MEF2 PSM.



Inscription avant le 4 mars 2024 avec la majorité des documents et les chèques.

La fiche d'inscription :

-  Nom :
-  Prénom :
-  Adresse :
-  Date de naissance :
-  Lieu de naissance :
-  Téléphone :
-  Adresse mail :

Joindre :

-  Une photo d'identité,
-  Un certificat médical,
-  Une photocopie de la licence,
-  Une photocopie du RIFA PSM,
-  Une photocopie du MEF 1 PSM,
-  Un extrait de casier judiciaire,
-  Une photocopie du Permis mer ou côtier (Si vous l'avez),
-  Une photocopie du certificat Restreint de Radiotéléphonie (Si vous l'avez),
-  Un chèque d'inscription de 100 € à l'ordre de la CNPSM FFESSM.